



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 31 janvier 2022

Intervention de **Christine NOBLET**

Délibération n° 6 : Rapport CLECT de Nantes Métropole du 26/11/2021

Mesdames, Messieurs,

Nous trouvons ces calculs bien compliqués (chiffrer le coût d'un arbre par ex., des linéaires....) et il nous semble qu'il serait plus judicieux de clarifier les compétences de chaque collectivité et transférer les ressources humaines en fonction.

Ces tableaux demandent probablement une charge de travail importante de reporting et de mise à jour qui serait plus utile ailleurs.

Nous allons donc nous abstenir.

Et nous renouvelons notre demande concernant les commissions locales du pôle Loire-Chézine de Nantes Métropole : pourquoi les élues et élus de la minorité n'y sont pas invités ?

Merci.



Citoyen-nes  
engagé-es